

LA RESPONSABILITÉ D'UN MINISTRE

DÉCLARATION DE SUD ÉDUCATION PARIS AU CTA DU 16 NOVEMBRE

Que ce soit dans le 1^{er} degré ou dans le 2^d degré, les réformes menées tambour battant par le ministère en cette fin de quinquennat continuent d'être majoritairement rejetées par les personnels.

Au lycée, l'augmentation de la part du contrôle continu dans le baccalauréat fait exploser les inégalités entre établissements et élèves et remet en cause, une nouvelle fois, la liberté pédagogique des équipes, via le Projet Local d'Évaluation.

Dans le 1^{er} degré, le ministère a accéléré la mise en place d'un statut de directeur·trice avec la loi Rilhac : comme nous l'avons plusieurs fois rappelé, cette mesure ne répond absolument pas aux besoins des équipes et risque, au contraire, de mettre à mal l'équilibre des écoles, en subvertissant le fonctionnement collectif qui avait jusque là prévalu.

Dans le même temps, le vote du projet de loi de finances pour 2022 est malheureusement venu confirmer que l'éducation n'était pas la priorité du gouvernement. Le budget annoncé est en effet largement en-deçà des enjeux auxquels est confronté le système éducatif, épuisé par cinq années de refus du gouvernement de donner au service public d'éducation les moyens de fonctionner correctement et de garantir l'égalité de traitement des élèves sur le territoire. À tous les niveaux, les moyens manquent cruellement :

- pas assez de personnels médico-sociaux (un médecin pour 12 000 élèves),
- pas assez de personnels AESH pour accompagner les élèves en situation de handicap ;
- dans le second degré, le budget prévoit la suppression de 500 postes d'enseignant-es. Cela porte à 8 000 le nombre de postes supprimés dans le second degré dans un contexte de hausse démographique ;
- dans le premier degré, il n'y a pas assez de moyens pour recréer les postes de RASED dont les écoles ont besoin,
- les augmentations de salaire sont insuffisantes et limitées à des mesures catégorielles ;
- encore du mépris pour les AED : alors que les parlementaires avaient adopté un amendement visant à verser l'indemnité REP aux AED, le ministre a empêché la mesure d'aboutir et entend proposer aux AED, déjà à 41h à temps complet, de faire des heures supplémentaires pour améliorer leur rémunération : quelle honte !

Les AESH se sont quant à elles et quant à eux massivement mobilisé-es le 19 octobre dernier pour la reconnaissance de leur métier avec la création d'un vrai statut avec un vrai salaire et pour l'abandon de la politique de mutualisation des moyens dans les PIAL. Pour une école réellement inclusive, il est urgent de créer un vrai statut de la Fonction publique pour les AESH, d'abandonner les PIAL et de titulariser les personnels précaires. Et, au-delà, c'est un plan d'urgence dans l'éducation dont nous avons besoin avec :

- des recrutements massifs afin de diminuer les effectifs en classe,
- des recrutements de personnels médico-sociaux
- un accent mis sur la formation continue des personnels,
- des moyens matériels permettant une mise à niveau du bâti scolaire pour faire face aux enjeux sanitaires et climatiques des années à venir.

À rebours de ces mesures nécessaires pour améliorer les conditions d'étude des élèves et les conditions de travail des personnels, nous assistons aujourd'hui à une surenchère délétère dans la fustigation des enseignant-es et la banalisation, dans le débat public, des idées réactionnaires, racistes et xénophobes. M. Blanquer, en dénonçant des ennemi-es de l'intérieur au sein de l'éducation, en pointant du doigt de prétendu-es adversaires des valeurs de la République, en instrumentalisant à outrance le principe de laïcité ou en refusant encore récemment de condamner la couverture outrancière d'un magazine qui dénonçait l'endoctrinement à l'œuvre dans les classes, porte en cela une lourde responsabilité et a plus d'une fois donné à l'extrême-droite le bâton pour battre les personnels de l'éducation.

Or, comme SUD éducation l'a rappelé dans une tribune avec la FSU, la CGT éducation et l'Unsa éducation, nous sommes convaincu-es que la résistance aux idées d'extrême droite est bel et bien indissociable des aspirations qui président aux métiers de l'Éducation. L'extrême-droite ne porte aucune proposition sociale : dans le champ de l'école, les

partis d'extrême-droite ne disent rien des véritables difficultés d'un service public d'éducation mis à mal par des années de politiques libérales. Au contraire, l'extrême-droite porte le retour à une école de la ségrégation sociale à partir d'une vision fantasmée de l'école de la IIIe République, qui scolarisait séparément les enfants des classes populaires et les enfants des classes supérieures, qui maintenait les inégalités entre hommes et femmes et qui défendait la colonisation.

En ces temps sombres pour l'école, SUD éducation appelle les personnels de l'éducation à s'unir contre les idées nauséabondes des fossoyeurs de l'école publique, laïque, gratuite, et émancipatrice.